Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Droit de grève contractuel Fonction publique territoriale

---
Par lululapraline

Bonjour,

Je suis agent de catégorie C dans une collectivité territorial (statut EPCC), est-il légal de faire grève entre la période du 01/06 au 31/08/2025 ? J'ai vue qu'un syndicat à déposé un préavis de grève couvrant cette période (le préavis est a destination des 3 versants de la fonction publique) ? Je suis donc libre de faire grève le 17/06 ou le 08/07/2025 si je comprend bien ?

Dans l'attente de votre retour, je vous transmets mes sincères salutations.